

**Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne,**  
*« dans le but de prendre des engagements supplémentaires au titre de la Charte dans la mesure du possible »*  
*3-4 juillet 2024, Vilnius, Lituanie*

**PROJET DE PROGRAMME**

*Lieu: Radisson Blu, 20 pr. Konstitucijos, Vilnius, Lituanie*  
*Interprétation anglais / français / lithuanien*

**Contexte**

La Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne est organisée dans le cadre du suivi du 4e Sommet du Conseil de l'Europe, afin que les Etats membres de l'organisation prennent de nouveaux engagements au titre de la Charte. L'organisation de cette Conférence a été proposée dans la Déclaration de Reykjavik des chefs d'État et de Gouvernement, qui ont déclaré que « la justice sociale est essentielle à la stabilité et à la sécurité démocratiques et, à cet égard, [ont réaffirmé] leur plein engagement en faveur de la protection et de la mise en œuvre des droits sociaux, tels qu'ils sont garantis par le système de la Charte sociale européenne ».

La Conférence sera organisée sous les auspices de la présidence lituanienne du Comité des Ministres et sera accueillie à Vilnius par la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et la Ministre de la Sécurité sociale et du Travail de la Lituanie.

Cette Conférence de haut niveau réunira des Ministres et des hauts fonctionnaires en charge du domaine des droits sociaux et de la politique sociale, des représentants des instances du Conseil de l'Europe, notamment de l'Assemblée parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, du Commissaire aux droits de l'homme, de la Cour européenne des droits de l'homme. Parmi les autres participants prévus figurent des représentants de la Union européenne, de l'Agence des droits fondamentaux, de l'OIT, de l'ONU, etc., ainsi que de la société civile, des partenaires sociaux, du monde universitaire, des institutions nationales des droits de l'homme et des organismes de promotion de l'égalité, ou de leurs réseaux paneuropéens. Les membres du Comité européen des droits sociaux et le Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et le Code européen de sécurité sociale participeront également à la Conférence.

**Thème(s)**

Dans la continuité de la Déclaration de Reykjavik, la Conférence de haut niveau permettra aux Ministres de discuter des défis contemporains en matière de droits sociaux. Ils pourront également réaffirmer l'importance cruciale de la Charte et de ses procédures de contrôle, y compris la procédure de réclamations collectives, en tant que vecteurs de bonne gouvernance. Ils auront également l'occasion d'exprimer leur soutien à la réalisation des droits sociaux, en raison de leur intérêt pour la prévention des reculs démocratiques.

Les Etats membres seront encouragés à prendre de nouveaux engagements au titre de la Charte lors d'un événement conventionnel dédié.

À Vilnius, les Ministres et les hauts fonctionnaires auront l'occasion d'examiner l'état de la mise en œuvre et l'efficacité de la Charte et du processus de réforme<sup>1</sup> en général, en vue de renforcer encore le système de la Charte et sa pertinence.

Les Ministres et les chefs de délégation participants seront invités à adopter une Déclaration politique, tournée vers l'avenir, reflétant leur détermination et leur engagement en faveur des droits sociaux et de la Charte sociale européenne, et proposant toute autre action qu'ils jugeront nécessaire ou souhaitable.

<b>Mercredi, 3 juillet 2024</b>	
<b>Arrivée des Délégations nationales et des autres participants</b>	
<b>19.00 - 22.00</b>	Événements spéciaux de bienvenue pour les Ministres et les autres participants, organisés par les autorités lituaniennes
<b>Jeudi, 4 juillet 2024</b>	
<b>8.00 – 9.00</b>	<b>Enregistrement / collection de badges</b>
<b>9.00 – 9.15</b>	<p><b>Allocutions de bienvenue</b> <i>Salle Alfa</i></p> <p>Allocution de Mme Ingrida Šimonytė, Premier ministre de Lituanie</p> <p>Allocution de M. Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe</p> <p>Allocution de M. Vytautas Šilinskas, Ministre de la Sécurité sociale et du Travail de Lituanie</p> <p><i>(Ouvert à la presse)</i></p>
<b>9.15 – 10.00</b>	<p><b>Ouverture de la Conférence</b> <i>Salle Alfa</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Modérée par M. Vytautas Šilinskas, Ministre de la Sécurité sociale et du Travail de Lituanie</b></p> <p>Allocution de M. Theodoros Rousopoulos, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</p> <p>Allocution de M. Marc Cools, Président du Congrès des autorités locales et régionales, Conseil de l'Europe</p> <p>Allocution de Mme Gabriele Kucsko-Stadlmayer, Vice-présidente et Présidente de la section IV de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe</p> <p>Allocution de M. Stefan Olsson, Directeur général adjoint chargé de l'emploi, des compétences et des politiques sociales, Commission européenne</p>

<sup>1</sup> [CM/Del/Dec\(2022\)1444/4.4](#) et, pour les détails, [CM\(2022\)114-final](#) ainsi que [CM/Del/Dec\(2023\)1460/4.1](#)

	<p>Allocution de M. Gerhard Ermischer, Président de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) du Conseil de l'Europe</p> <p>Allocution de Mme Beate Andrees, Sous-directrice générale et Directrice régionale Europe et Asie centrale, Organisation Internationale de Travail (OIT)</p> <p>Allocution de Mme Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des droits sociaux, Conseil de l'Europe</p> <p>Allocution introductive de M. Michael O' Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe : Les droits sociaux en Europe.</p> <p><i>(Ouvert à la presse)</i></p>
10.00 – 10.30	<b>Pause-café / Photo de famille</b>
10.30 – 12.00	<p><b>1-ere Session : Défis contemporains liés aux droits sociaux.</b> <i>Salle Alfa</i></p> <p><b>Modérée par M. Guðmundur Ingi Guðbrandsson, Ministre des Affaires sociales et du Marché du travail et Ministre de la Coopération nordique d'Islande</b></p> <p><b>Brève description</b> : Cette session affirmera l'importance des droits sociaux (et donc de la Charte) à travers le prisme des défis sociétaux contemporains. Les questions d'actualité pourraient inclure l'augmentation des inégalités, l'avenir du travail et des relations industrielles, la numérisation, l'intelligence artificielle, ainsi que la dignité humaine et l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, la pauvreté et la crise du coût de la vie, les droits des jeunes, le dérèglement climatique, etc.</p> <p><b>Introduction de la session par le modérateur</b></p> <p><b>Discours d'ouverture</b> Mme Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des droits sociaux, Conseil de l'Europe</p> <p><b>Déclarations</b> des chefs de délégations nationales / Échange de vues</p> <p><b>Réponses</b> des autres parties prenantes (Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, jeunesse, universitaires,...)</p>
12.00 – 13.30	<b>Déjeuner</b>
13.30 – 15.00	<p><b>Session: La réponse du Conseil de l'Europe à la poursuite de la justice sociale - la Charte sociale européenne</b> <i>Salle Alfa</i></p> <p><b>Modérée par M. Alexei Buzu, Ministre du Travail et de la Protection sociale de la République de Moldavie</b></p> <p><b>Brève description</b> : Cette session discutera de l'importance de la Charte, de sa mise en œuvre et de son efficacité. Elle permettra également de réaffirmer l'importance de la justice sociale et la</p>

	<p>valeur du système de la Charte comme moyen de répondre à l'érosion des droits sociaux et de prévenir le recul démocratique. Les participants pourront partager leur expérience et exprimer leur soutien aux mécanismes de suivi prévus par la Charte, en particulier la procédure de réclamations collectives, en tant qu'outils de bonne gouvernance démocratique aidant les autorités nationales à élaborer des politiques.</p> <p><b>Introduction de la session par la modératrice</b></p> <p><b>Discours d'ouverture</b> Mme Isabelle Schömann, Secrétaire générale adjointe de la Confédération européenne des syndicats (CES)</p> <p><b>Déclarations</b> des chefs de délégations nationales / Échange de vues</p> <p><b>Réponses</b> d'autres parties prenantes (Organisation internationale des employeurs, institutions nationales des droits humains et organismes de promotion de l'égalité, EIGE,...)</p>
<p><b>15.00 – 15.30</b></p>	<p><b>Evènement conventionnel</b> <i>Salle Zeta</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt des instruments de ratification ou d'acceptation des dispositions supplémentaires ou de la procédure de réclamations collectives</li> <li>• Transmission de lettres indiquant l'intention d'accepter de nouveaux engagements au titre de la Charte ou de la procédure de réclamations collectives</li> </ul>
<p><b>15.00 – 15.30</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Pause-café</b></p>
<p><b>15.30 – 17.00</b></p>	<p><b>Session 3: Renforcer la réponse du Conseil de l'Europe (droits, engagements, procédures)</b> <i>Salle Alfa</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Modérée par M. Michael Falzon, Ministre de la Justice sociale et de la Solidarité, de la Famille et des Droits de l'Enfant de la République de Malte</b></p> <p><b>Brève description</b> : Cette session analysera les progrès de la mise en œuvre de la réforme du système de la Charte et réfléchira aux moyens d'accroître encore sa pertinence et son impact. Elle offrira aux participants l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur les moyens de renforcer la réponse du Conseil de l'Europe, consacrée par la Charte sociale européenne, et sur la manière de préserver sa pertinence et son impact à l'avenir. Ils pourront discuter de la désirabilité ou de l'opportunité d'introduire de nouveaux droits et d'autres questions de fond ou de procédure à plus long terme que le processus de réforme n'a pas pleinement abordées.</p> <p><b>Introduction de la session par le modérateur</b></p> <p><b>Discours d'ouverture</b></p>

	<p>M. Aongus Horgan, Président du Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale</p> <p><b>Déclarations</b> des chefs de délégations nationales / Échange de vues</p> <p><b>Réponses</b> des autres parties prenantes (organisations internationales - CDESC, CCJ, société civile,...)</p>
<b>17.00 – 17.30</b>	<p><b>Bilan – feuille de route</b> <i>Salle Alfa</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Modérée par M. Vytautas Šilinskas, Ministre de la Sécurité sociale et du Travail de Lituanie</b></p> <p><b>Brève description</b> : Cette session offrira l'occasion aux chefs de délégations nationales d'exprimer et d'expliquer leur soutien à la Déclaration politique de la Conférence et aux activités et développements futurs destinés à renforcer la réponse du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits sociaux et de la Charte sociale européenne.</p> <p><b>Introduction de la session par le modérateur</b></p> <p><b>Déclarations</b> des chefs de délégations nationales / Echange de vues</p> <p><b>Interventions</b> d'autres acteurs (APCE, CE, ONU, ...)</p> <p><b>Adoption par les Ministres et hauts fonctionnaires d'une Déclaration politique</b></p>
<b>17.30 – 17.45</b>	<p><b>Remarques finales</b> <i>Salle Alfa</i></p> <p>M. Christos Giakoumopoulos, Directeur général des Droits humains et de l'Etat de Droit du Conseil de l'Europe</p> <p>M. Vytautas Šilinskas, Ministre de la Sécurité sociale et du Travail de Lituanie</p>
<b>18.00 – 18.45</b>	<b>Des rafraîchissements seront offerts par le pays hôte</b>
<b>18.45</b>	<b>Fin de programme</b>
<b>Vendredi, 5 juillet 2024</b>	
<b>Départ des Délégations nationales et des autres participants</b>	